



Fonds alternatif d'obligations à rendement absolu CI Marret (CMAR) - Série FNB en \$ CA

Gestionnaire : Gestion mondiale d'actifs CI

8 mai 2024

Le présent document contient des renseignements essentiels que vous devriez connaître sur Fonds alternatif d'obligations à rendement absolu CI Marret (le « fonds »). Vous trouverez plus de détails sur cette série de ce fonds dans le prospectus simplifié. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec Gestion mondiale d'actifs CI au www.ci.com/fr/, par courriel à l'adresse servicefrancais@ci.com ou par téléphone au 1-800-792-9355.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Ce fonds est un OPC alternatif. Il peut investir dans des catégories d'actifs ou utiliser des stratégies de placement non permises pour les fonds communs de placement classiques. Les stratégies propres à ce fonds le différenciant d'un fonds commun de placement classique comprennent l'utilisation accrue d'instruments dérivés à des fins de couverture et autres que de couverture, la capacité d'effectuer davantage de ventes à découvert, et la capacité d'emprunter de la trésorerie à des fins de placement. Lorsqu'elles sont entreprises, ces stratégies sont utilisées conformément aux objectifs et stratégies du fonds et peuvent, dans certaines conjonctures de marché, entraîner la baisse de la valeur du fonds.

Bref aperçu

Date de création de la série :	23 janvier 2020	Gestionnaire du fonds :	Gestion mondiale d'actifs CI
Valeur totale au 31 mars 2024 :	348,54 millions \$	Gestionnaire de portefeuille :	Gestion mondiale d'actifs CI avec le sous-conseiller en valeurs Marret Asset Management Inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,21 %	Distributions :	Chaque mois ; revenu et gains en capital excédentaires (s'il y a lieu), chaque décembre

Renseignements sur les opérations (période de 12 mois close le 31 mars 2024)

Symbole boursier :	CMAR	Volume quotidien moyen :	2 664 parts
Bourse :	TSX	Nombre de jours de négociation :	200 sur 249 jours de bourse
Monnaie :	\$ CA		

Tarification (période de 12 mois close le 31 mars 2024)

Cours du marché :	16,89 \$ - 18,79 \$	Écart acheteur-vendeur moyen :	0,13 %
Valeur liquidative :	17,62 \$ - 17,87 \$		

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a pour objectif de générer des rendements absolus positifs ayant une faible volatilité au cours d'un cycle du marché, quelles que soient les conditions du marché ou l'orientation générale du marché, en investissant principalement dans des titres de créance à tous les points de l'échelle du crédit, notamment de la trésorerie, des titres de créance d'État, des titres de créance de sociétés de qualité supérieure, des titres de créance à rendement élevé, des dérivés de crédit et d'autres titres productifs de revenu provenant du monde entier. Le fonds aura recours au levier financier. L'effet de levier sera créé au moyen de l'utilisation d'emprunts de fonds, de ventes à découvert et de contrats dérivés. L'effet de levier du fonds ne doit pas être supérieur à trois fois la valeur liquidative du fonds. Il sera calculé conformément à la méthode prescrite par la réglementation des valeurs mobilières, ou à toute dispense aux termes de celle-ci.

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2024. Les placements du fonds changeront au fil du temps.

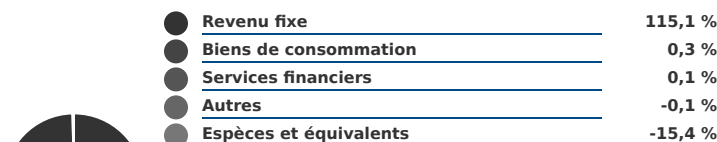
Dix principaux placements (au 31 mars 2024)

1. Gouvernement du Canada 3,25 % 01-déc-2033	14,9 %
2. Gouvernement du Canada 1,50 % 01-jun-2031	8,4 %
3. Gouvernement du Canada 2,75 % 01-jun-2033	8,4 %
4. Trésor des États-Unis 3,75 % 31-déc-2028	8,4 %
5. TransDigm Inc., 6,25 % 15-mar-2026	5,1 %
6. Trésor des États-Unis 4,00 % 15-fév-2034	4,9 %
7. Trésor des États-Unis 4,50 % 15-nov-2033	4,5 %
8. Trésor des États-Unis 4,00 % 31-jan-2029	4,2 %
9. Trésor des États-Unis 4,88 % 31-oct-2028	3,8 %
10. Province de l'Ontario 4,15 % 02-déc-2054	3,0 %

Pourcentage total des 10 principaux placements 65,6 %

Nombre total de placements 228

Répartition des placements (au 31 mars 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Fonds alternatif d'obligations à rendement absolu CI Marret (CMAR) - Série FNB en \$ CA

Niveau de risque

Gestion mondiale d'actifs CI estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques liés à un placement dans un tel organisme? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Les fonds n'offrent aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

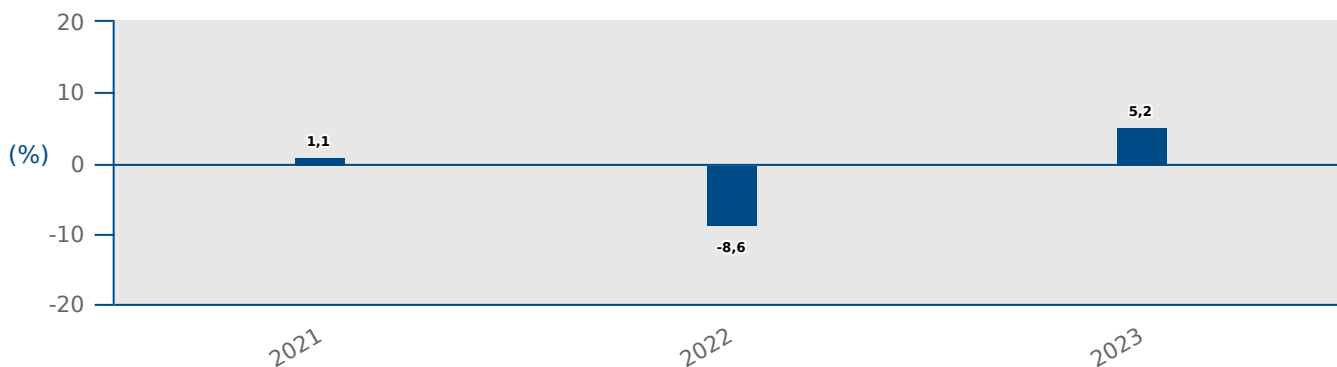
Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement de cette série de titres du fonds au cours des 3 dernières années civiles. Les frais ont été déduits du rendement¹ exprimé. Ils réduisent le rendement du fonds. Cela signifie que le rendement du fonds peut ne pas correspondre à celui de l'indice Auspice Broad Commodity Excess Return.

¹ Le rendement est calculé à l'aide de la valeur liquidative du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement de cette série de titres du fonds pour chacune des 3 dernières années civiles terminées. La valeur de cette série du fonds a diminué au cours de 1 de ces 3 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement de cette série de titres du fonds sur 3 mois au cours de la ou des 3 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	7,2 %	31 décembre 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 072 \$.
Pire rendement	-5,5 %	30 juin 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 945 \$.

Rendement moyen

Au 31 mars 2024, le placement d'une personne qui a investi 1 000 \$ dans cette série de titres du fonds à sa création vaut 1 034 \$, soit un taux de rendement annuel composé de 0,8 %.

Le 15 janvier 2021, le FNB alternatif d'obligations à rendement absolu CI Marret a fusionné avec ce fonds. Les informations sur le rendement indiquées ci-dessus contiennent ou utilisent des informations de la série correspondante du FNB alternatif d'obligations à rendement absolu CI Marret entre sa date de création et la date de la fusion.

Négociation des FNB

Les FNB détiennent un panier de placements, tout comme les fonds communs de placement, mais sont négociés en bourse comme les actions. Voici quelques aspects à garder à l'esprit au moment de négocier des FNB :

Prix

Les FNB ont deux prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

- Les FNB sont achetés et vendus en bourse au cours du marché. Le cours du marché peut changer pendant un jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de la valeur des placements d'un FNB peuvent influencer sur le cours du marché.
- Vous pouvez obtenir les cours à tout moment un jour de bourse. Les cours ont deux composantes : le cours acheteur et le cours vendeur.
- Le cours acheteur est le prix le plus élevé qu'un acheteur est disposé à payer si vous voulez vendre vos parts de FNB. Le cours vendeur est le prix le moins élevé qu'un vendeur est disposé à accepter si vous voulez acheter des parts de FNB. L'écart entre les deux est appelé « l'écart acheteur-vendeur ».
- En général, un écart acheteur-vendeur moins important signifie que le FNB est plus liquide, ce qui veut dire qu'il est plus probable que vous obteniez le prix auquel vous vous attendez.

Fonds alternatif d'obligations à rendement absolu CI Marret (CMAR) - Série FNB en \$ CA

Valeur liquidative

- Comme les fonds communs de placement, les FNB ont une valeur liquidative. Cette dernière est calculée après la clôture de chaque jour de bourse et reflète la valeur des placements d'un FNB à ce moment précis
- La valeur liquidative est utilisée pour calculer l'information financière aux fins d'établissement de rapports – comme les rendements qui sont présentés dans ce document.

Ordres

Il existe deux options principales pour effectuer des opérations : passer des ordres au marché et des ordres à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours du marché actuel. Un ordre à cours limité vous permet d'établir le cours auquel vous êtes disposé à acheter ou à vendre des parts.

Moment

En général, les cours du marché des FNB peuvent être plus volatils au début et à la fin d'un jour de négociation. Envisagez d'utiliser un ordre à cours limité ou d'effectuer une opération à un autre moment du jour de négociation.

À qui le fonds est-il destiné?

Les investisseurs qui :

- recherchent un portefeuille diversifié à rendement absolu qui est constitué de titres à revenu fixe gérés stratégiquement qu'ils détiendront dans le cadre d'un portefeuille de placement diversifié
- investissent à moyen et/ou à long terme
- recherchent un placement pouvant avoir recours à des emprunts, à des ventes à découvert, à l'effet de levier et à des dérivés au besoin afin de maximiser les rendements ou de réduire les rendements négatifs
- sont disposés à accepter un niveau de risque de faible à moyen.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de cette série du fonds. Les frais, y compris les commissions de suivi, peuvent varier d'un fonds à l'autre.

Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Commissions de courtage

Il se pourrait que vous ayez des commissions à payer chaque fois que vous achetez et vendez des parts du fonds. Les commissions peuvent varier selon la société de courtage. Certaines sociétés de courtage peuvent offrir des fonds sans commission ou exiger un montant d'achat minimal.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de la série du fonds.

Au 31 décembre 2023, les frais de la série du fonds représentaient 2,24 % de sa valeur, ce qui correspond à 22,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du de la série du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion, des honoraires liés au rendement, des frais d'administration et certain frais du fonds de la série du fonds.	2,21 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais d'opération du de la série du fonds.	0,03 %
Frais du fonds	2,24 %

Le fonds peut payer au gestionnaire des honoraires liés au rendement à la fin de chaque année correspondant à 10 % de l'excédent de la valeur liquidative par part à la fin de l'année en question (compte non tenu des distributions faites par le fonds depuis que le seuil (défini dans le prospectus simplifié) a été établi, après ajustement pour exclure les honoraires liés au rendement à recevoir au cours de l'année) sur le seuil multiplié par un plus le taux de rendement minimal (comme défini dans le prospectus simplifié) multiplié par le nombre de titres de cette série qui sont en circulation à la fin de l'année en question. Si des titres du fonds sont rachetées avant la fin d'une année, des honoraires liés au rendement seront payables à la date de rachat à l'égard de chacun de ces titres comme si la date de rachat correspondait à la fin de l'année. Les honoraires liés au rendement seront calculés et s'accumuleront quotidiennement pour chaque série au cours de chaque année.

Commission de suivi

Si une série du fonds facture une commission de suivi, celle-ci est versée tant que vous possédez des parts du fonds en échange des services et des conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Cette série du fonds ne facture pas de commission de suivi.

Fonds alternatif d'obligations à rendement absolu CI Marret (CMAR) - Série FNB en \$ CA

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du fonds, veuillez communiquer avec Gestion mondiale d'actifs CI, ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du fonds.

Gestion mondiale d'actifs CI

15, rue York 2^e étage
Toronto (ON) Canada
M5J 0A3

Tél. sans frais : 1-800-792-9355
www.ci.com/fr/
Courriel : servicefrancais@ci.com

Gestion mondiale d'actifs CI est une dénomination sociale enregistrée de CI Investments Inc.